

L'Espace Numérique ouvert pour la Méditerranée (e-OMED)

22 Février 2010

- 0 - Préambule

Le projet e-OMED se propose de construire graduellement un espace numérique ouvert à tous, à l'échelle de l'ensemble des pays de la Méditerranée, par mutualisation de l'existant, co-production, diffusion et développement des usages de ressources numériques de qualité. Il s'appuie initialement sur les établissements volontaires de tous les pays de l'UPM actifs dans le domaine du numérique, au premier rang desquels les Universités et Campus Numériques nationaux.

Le projet e-OMED est déjà soutenu par une soixantaine de partenaires de 7 pays qui ont déclaré leur intérêt lors de la Conférence inaugurale d'Agadir de mars 2009, ou lors de réunions ultérieures au Liban, en Tunisie, au Maroc, en France ;

Citons en particulier :

- **Liban** : Université Libanaise, Université Antonine, Ministère de l'Enseignement Supérieur
- **Tunisie** : Université Virtuelle de Tunis, ENIT, Esprit, Universités de Sousse et de Sfax
- **Italie** : Uninettuno-International Telematic University
- **France** : Les Universités Numériques regroupant la majorité des Universités et Grande Ecoles, MESR/SDTICE, Universités et Grandes Ecoles
- **Mauritanie** : Université de Nouakchott
- **Suisse** : Rechtswissenschaftliches Institut, Société Qualilearning
- **Maroc** : Campus Virtuel Marocain regroupant les 14 Universités marocaine, Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur
- **Organismes internationaux** : UNESCO, AUF, Réseau Méditerranéen des Ecoles d'Ingénieurs

Le nombre de partenaires et de pays évolue rapidement, grâce à la mobilisation graduelle de réseaux existants.

Le projet s'organise sous la forme de Communautés thématiques et de réseaux nationaux, coordonnés par une structure globale de type Fondation en cours de définition.

Les Communautés Thématiques ciblent déjà une trentaine de domaines, et sont chargées à court terme d'étendre le réseau des partenaires dans leurs domaines et d'organiser des séminaires de mutualisation.

Le projet e-OMED est coordonné par :

Pr. Abdelfdil Bennani

*Président de l'Université Ibn Zohr (Agadir ; Maroc)
Coordonnateur national du Campus Virtuel Marocain (CVM)
Coprésident de l'Espace Numérique ouvert pour la Méditerranée
bennani@univ-ibnzohr.ac.ma*

Pr. Gilbert Touzot

*Président de l'Université Numérique Ingénierie et Technologie
(UNIT, France)
Chargé de mission du MESR (France)
Coprésident de l'Espace Numérique ouvert pour la Méditerranée
gilbert.touzot@unit.eu*

- I - Contexte général

Des acquis

La *révolution du numérique* s'est déjà largement répandue au niveau des individus et des sociétés. Une prise de conscience de la corrélation entre les investissements dans les TIC et le développement économique s'est faite jour, notamment au sein des pays du pourtour méditerranéen. L'émergence de programmes qui promeuvent le « numérique » en est une belle illustration. Elle exprime la volonté politique de construire une économie fondée sur la connaissance, par ailleurs largement relayée au niveau européen par la *stratégie de Lisbonne* (2000).

Dans le domaine de la formation, en particulier de la formation supérieure, dans certains pays aussi bien du Nord que du Sud, l'intégration du numérique reste au niveau d'*expérimentations* et de *démonstrateurs*.

Souvent issues de financements internationaux, notamment euro-méditerranéens, de *nombreuses réalisations* originales et convaincantes existent ; mais elles sont peu visibles, peu accessibles et peu utilisées. Il est urgent de les faire connaître, de les diffuser largement, de les mutualiser, afin de promouvoir leurs usages et de faciliter leur développement.

Des disparités

Le *niveau de pénétration du numérique* et la visibilité des réalisations dans ce domaine sont très variables selon les pays de l'UPM.

Des établissements d'enseignement supérieur, *Universités Numériques, Campus Virtuels* du pourtour méditerranéen ont déjà construit des réseaux et des espaces numériques nationaux ou thématiques librement accessibles sur Internet, mis en place des démarches de production de ressources numériques, développé les usages, et organisé des appels à projets.

Plusieurs *projets internationaux* ont déjà ciblé le numérique autour de la Méditerranée, mais n'ont pas suffisamment ciblé les *utilisateurs finaux* et pris en compte tous les aspects nécessaires au développement rapide du numérique (par exemple : offres de formations, agencements des briques de service entre elles, ergonomie pour les utilisateurs, modèles économiques, alliances).

Une perspective

Une *large mutualisation* de l'existant, quelle qu'en soit l'origine, et une coordination internationale des actions futures dans le domaine du numérique constituent une base efficace pour construire rapidement un large *Espace Numérique ouvert pour la Méditerranée*, à l'échelle de l'Union pour la Méditerranée (UPM). Cet Espace sera très mobilisateur tant sur le plan de la formation, de l'économie, de la diffusion des cultures méditerranéennes que d'une coopération nouvelle Nord-Sud et Sud-Sud. Il permettra aussi de construire des alliances pour des relations équilibrées avec d'autres entités géographiques cohérentes.

Dans cette démarche qui vise la démocratisation de l'accès aux savoirs et la promotion de l'individu, le numérique s'érige en catalyseur du développement économique et humain ; fort de son histoire, l'espace méditerranéen est un espace cohérent pour une action résolue.

- II - Projet : l'Espace Numérique ouvert pour la Méditerranée e-OMED

1. Origine et Conférence inaugurale d'Agadir

e-OMED est issu de relations de coopération entre des Universités Numériques et Campus virtuels du Nord et du Sud de la Méditerranée, en premier lieu l'Université Numérique Ingénierie et Technologie (France) et le Campus Virtuel Marocain.

Une première sollicitation d'enseignants et d'Universités de plusieurs pays de l'UPM, et la participation d'organismes nationaux (Ministères, Universités Numériques) et internationaux (UNESCO, UPM, AUF, ...) ont conduit à la Conférence inaugurale d'e-OEMD ; tenue à Agadir en mars 2009 (www.cvm.ac.ma/confemed , www.unit.eu/confemed), cette conférence a réuni des participants issus de 13 pays qui se sont entendus sur la « charte e-OMED » et sur la « déclaration d'Agadir », expression unanime du vif intérêt suscité par le projet.

2. Objectifs

e-OMED, se veut un investissement concerté entre organismes du pourtour méditerranéen, voire au-delà, dans le savoir et sa mutualisation. Il s'appuie sur les acquis de structures nationales des pays de l'UPM (Universités Numériques, Campus virtuels nationaux, Universités, Société Civile, ...).

Dépasant l'offre de libre accès à des documents numériques, le projet vise une chaîne complète d'actions et de services pour la mise en commun des expériences, des pratiques et des ressources.

e-OMED se propose de construire graduellement un *Espace Numérique ouvert* :

... qui stimule les usages du numérique ...

- libre accès à un vaste ensemble structuré de documents numériques de qualité, sous licences « Creative Commons » ou équivalentes :
 - o alimenté initialement par les *ressources numériques* (plusieurs milliers) disponibles chez tous les acteurs de l'UPM intéressés à mutualiser leurs acquis,
 - o capable de *diffuser également les résultats de projets antérieurs* qui manquent de visibilité, et de compléter la chaîne d'actions destinées à promouvoir leurs usages ;
- déploiement de *logiciels de diffusion efficaces* pour les utilisateurs finaux d'e-OMED que sont le citoyen, l'étudiant, l'enseignant, par extension du réseau ORI-OAI déjà implanté au Québec, en Jordanie, en Tunisie, au Maroc et en France : réseau de portails communicants basé sur la technologie « Open Archive Initiative », (www.ori-oai.org);
- *mutualisation de services variés*: formations transnationales, démarches de production efficaces (Chaîne éditoriale libre « SCENARI/OPALE, voir www.scenari-platform.org), expérimentations pédagogiques utilisatrices de TICE, adaptations linguistiques et culturelles de ressources, diffusion des expériences acquises, formation des acteurs des TICE (enseignants, tuteurs, producteurs de ressources), information sur les bonnes pratiques, communication... ;
- *coproduction de ressources numériques nouvelles* dans le cadre d'*appels à projets*, répondant à des besoins avérés, en favorisant les collaborations symétriques plurinationales ;
- *mise en valeur du patrimoine scientifique et culturel* de chacun des pays ainsi que de leur patrimoine commun ;

... et qui prend en compte ses dimensions humaines :

- promotion du développement humain, notamment socioéconomique, par l'accès aux savoirs par tous publics, notamment ceux soumis à des contraintes géographiques, économiques ou socioculturelles ;
- réduction du fossé numérique entre les rives de la Méditerranée ;
- émergence d'une société de l'information dans les pays de la rive sud de la Méditerranée et promotion de l'utilisation des TIC dans les activités quotidiennes de formation et de recherche ;
- renforcement et rénovation de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud.

Enfin e-OMED vise également :

- le respect de la diversité culturelle et la valorisation de l'interculturalité ;
- le *respect des spécificités culturelles et linguistiques* de ses partenaires ;
- le *multilinguisme* en respectant les souhaits des utilisateurs finaux, en partant du français, de l'arabe et de l'anglais ;
- une large *visibilité internationale* sur Internet des productions numériques des pays de l'UPM.

Nombre des actions visées ici ont déjà été partiellement mises en œuvre dans un contexte plus restreint, national ou disciplinaire et ne demandent qu'à être généralisées rapidement au niveau international de l'UPM, sous l'impulsion d'e-OMED.

3. Organisation opérationnelle

Les Communautés Thématiques (CT)

Le projet e-OMED est basé sur un ensemble évolutif de réseaux thématiques fédérateurs baptisés "Communautés Thématiques (CT)" multinationales (voir la liste initiale et le cahier des charges des CT). Celles-ci sont centrées sur un secteur disciplinaire, une fonction (capitalisation, production, diffusion, indexation, formation des acteurs des TICE...), un type de démarche pédagogique (ex : TéléTP, TP virtuels, « serious games », pédagogie centrée projets...), une offre de services de formation... . Certaines de ces Communautés s'appuieront initialement sur des Communautés nationales déjà mises en place par les organismes partenaires.

Les CT seront chargées en particulier de :

- construire, animer et développer un réseau de personnes et d'institutions intéressées par un même domaine, dans plusieurs pays de l'UPM ;
- faire des bilans de l'existant, pour mutualiser des ressources numériques existantes, et défendre l'objectif d'ouverture de l'accès aux documents ;
- de sélectionner des experts ;
- de construire des projets à soumettre aux appels à projets ;
- de suivre le déroulement des projets de leur domaine ;
- de promouvoir l'utilisation des résultats des projets d'e-OMED.

Dès le début d'e-OMED, quelques CT ont été mises en place sur la base du volontariat et de la disponibilité d'un nombre suffisant de personnes issues de plusieurs pays. Par la suite, en fonction des moyens disponibles, des appels à création de nouvelles CT seront lancés dans des domaines jugés prioritaires par e-OMED et ses financeurs.

Les réseaux nationaux

Les pays actifs dans e-OMED s'organiseront en réseaux nationaux accueillant à la fois des individus et des institutions. Ces réseaux pourront prendre des formes différentes spécifiques à chaque pays, mais travaillant ensemble dans le cadre général d'e-OMED défini par la Charte e-OMED et par des conventions avec la structure centrale de pilotage. Ces réseaux seront représentés par des délégués nationaux auprès des organes de pilotage d'e-OMED.

4. Le modèle e-OMED

Le modèle de fonctionnement e-OMED est donc bâti autour des concepts suivants :

- Ouverture ;
- Capitalisation ;
- Mutualisation, collaboration, coopération et coproduction ;
- Transdisciplinarité et pluridisciplinarité ;
- Communautés Thématiques organisées en réseaux thématiques fédérés.

Ce modèle vise la chaîne complète des actions nécessaires pour développer rapidement le numérique : mutualiser l'existant, diffuser, adapter, traduire, coproduire, développer les bons usages, accompagner et former, avec des retombées, à la fois, sur la formation, la culture, la recherche et l'innovation.

5. Les projets cofinancés par e-OMED

Deux types de projets seront cofinancés par e-OMED, dans le cadre d'appels à projets annuels :

- Des *projets thématiques* internes à une communauté thématique ;
- Des *projets intégrés*, centrés sur de larges domaines, comme l'eau, les énergies renouvelables ou l'innovation, notamment pédagogique... ; ils feront intervenir plusieurs communautés à la fois disciplinaires et méthodologiques. Le choix de ces domaines dépendra à la fois des demandes des pays impliqués dans e-OMED et des priorités des organismes financeurs.

- III - Mise en œuvre

1. Gouvernance : Fondation e-OMED

e-OMED a vocation à devenir une structure pérenne, financée directement ou indirectement (apports en nature) par de nombreuses sources : des organismes partenaires (Universités, Universités Numériques, Entreprises...), des États, des organismes internationaux, des entreprises.

La structure centrale d'e-OMED sera la **Fondation e-OMED** qui s'appuiera sur les réseaux nationaux, les structures fondatrices que sont le Campus Virtuel Marocain et la Fondation UNIT (Université Numérique Ingénierie et Technologie), sur les Communautés Thématiques et sur les membres de la Fondation.

La Fondation UNIT pourra apporter son appui, dans une phase intermédiaire limitée (phase de mise en œuvre de la Fondation e-OMED) pour la gestion déléguée des fonds du projet e-OMED. Les modalités pratiques de cette délégation seront arrêtées en commun accord.

La Fondation e-OMED aura pour mission de piloter le projet e-OMED et de gérer le fonds e-OMED afin de financer ses sous-projets variés et évolutifs.

2 - Domiciliation de la Fondation e-OMED

La Fondation e-OMED sera domiciliée dans l'un des pays fondateurs et soumise aux lois et réglementations en vigueur dans le pays de domiciliation. Les statuts de la Fondation et le pays de domiciliation seront arrêtés par l'Assemblée Générale Constitutive (voir ci-après).

3 – Membres d'e-OMED

Est *membre* d'e-OMED toute personne morale ou physique volontaire qui :

- adhère aux objectifs d'e-OMED ;
- a signé la Charte et la Déclaration d'Adhésion ;
- s'engage à œuvrer pour le développement d'e-OMED ;
- dispose de contenus à mutualiser ou qui s'engage à coproduire et à mutualiser le résultat (pour les organismes de formation) ;
- s'engage à verser une cotisation annuelle.

Les montants des cotisations seront arrêtés par le Conseil d'Administration. Sont éligibles au statut de membre des États, des Universités, établissements, départements, laboratoires, entreprises, associations, fondations ou individus. Les conditions de cette éligibilité seront définies par le Règlement intérieur de la Fondation.

Tous les pays de l'UPM ont vocation à devenir membres d'e-OMED. Notons que des ressortissants de 13 pays de l'UPM ont participé à la Conférence inaugurale d'e-OMED à Agadir en mars 2009. L'UNESCO a déjà offert son soutien au projet e-OMED.

4 – Assemblée Générale

L'*Assemblée Générale* réunit les représentants des membres de la Fondation e-OMED. À l'initiative des coprésidents de la Fondation, l'Assemblée Générale se réunit pour élire les instances dirigeantes et approuver le règlement intérieur.

Une Assemblée Générale fondatrice prendra toutes les décisions nécessaires à la création de la Fondation e-OMED, et approuvera ses statuts.

5 – Organisation de la Fondation

Conseil d'administration

La Fondation sera pilotée par un *Conseil d'Administration (CA)* et coprésidée par un Président du Nord et un Président du Sud de la Méditerranée, avec partage explicite des responsabilités.

Le CA de la Fondation sera responsable de la bonne marche et des budgets d'e-OMED. Outre les membres fondateurs d'e-OMED, des membres élus par l'assemblée générale siégeront au CA.

La composition, les missions et le fonctionnement du CA seront définis par les statuts de la Fondation.

Conseil d'orientation

Le CA sera assisté par un *Conseil d'Orientation* qui regroupera les coordonnateurs des CT et les délégués nationaux d'e-OMED ainsi que des personnalités reconnues dans les domaines d'activité d'e-OMED. Ses missions et son fonctionnement seront définis par les statuts de la Fondation et par le règlement intérieur.

Conseil scientifique

Le *Conseil Scientifique* sera chargé d'élaborer une politique scientifique : thèmes des appels à projets, politique d'expertise et de validation des projets, validation des résultats et bilans des Communautés Thématiques. Ses missions et son fonctionnement seront définis par les statuts de la Fondation et par le règlement intérieur.

6 – Délégations de fonctions d'intérêt commun :

e-OMED pourra déléguer à certains de ses membres des fonctions d'intérêt commun comme la gestion de ses serveurs, l'indexation de ses documents, des actions de formation, etc.

7 - Instruments de coopération et appels à projets :

e-OMED lancera en direction de ses membres des appels à projets périodiques, avec expertise anonyme. e-OMED cofinancera les projets qui font collaborer des membres d'au moins 3 pays du Nord et du Sud. Il privilégiera les projets qui répondent à des besoins de formation ou d'information clairement identifiés, et qui ciblent des utilisateurs de plusieurs pays.

Des partenariats pourront s'établir entre e-OMED et d'autres projets nationaux et internationaux.

Le réseau de diffusion d'e-OMED automatisera la distribution de fiches descriptives des documents dans les portails des membres d'e-OMED ; chaque fiche donnera libre accès au document correspondant sur son site d'origine.

Des mécanismes de renforcement de la coopération entre les membres d'e-OMED seront mis en place : sessions de formation ouvertes à tous les membres, mécanismes d'information sur la vie d'e-OMED et de ses projets, colloques périodiques des Communautés Thématiques, espaces d'échanges sur Internet, etc.

8 - Budget :

Les moyens financiers nécessaires pour un développement rapide d'e-OMED dépendent directement du nombre de Communautés Thématiques, de pays et de projets que l'on souhaite soutenir.

En partant de 20 à 30 CT, de 10 à 12 pays, de 5 projets thématiques par communautés et de 3 à 5 projets intégrés, on obtient les fourchettes de financement suivantes :

<i>Pilotage et fonctionnement général d'e-OMED</i> 5 personnes (50 k €) + 200 k€ / an	0,45 M€ / an
<i>Fonctionnement des Communautés Thématiques</i> 100 k€ par communauté	2 à 3 M€ / an
<i>Fonctionnement des réseaux nationaux</i> 1 personne (50 k€) + 50 k€ par pays (10 à 12 pays ?)	0,55 à 0,65 M€ / an
<i>Appels annuels à projets thématiques</i> 5 projets à 40 k€ par communauté par an	4 à 6 M€ / an
<i>Appels annuels à projets intégrés</i> 3 à 5 projets à 3 M € / an	9 à 15 M€
TOTAL	16 à 25,1 M€ / an

9 - Origines des ressources financières :

Les sources de financement d'e-OMED sont de plusieurs types :

- Apports en nature des organismes partenaires (Universités, Universités Numériques, entreprises, etc.) ;
- Financement provenant des États, d'organismes internationaux, d'entreprises, etc. ;
- Cotisations annuelles versées par les membres d'e-OMED ;
- Projets soumis par e-OMED et ses membres aux organismes de financement.

Les structures dirigeantes d'e-OMED auront la charge de répartir les moyens entre les différentes CT par un mécanisme d'appel annuel à projets et d'évaluation des projets par expertise anonyme.

10 - Co-financements :

Les activités et objectifs d'e-OMED recouvrent partiellement ceux d'autres organismes comme :

- les Universités Numériques ;
- les services TICE de nombreuses Universités ;
- les services de formation d'entreprises (Universités d'entreprises).

De nombreux co-financements et partages de résultats sont par conséquent prévisibles.

Les investissements dans e-OMED sont démultipliés par la mobilisation de nombreuses personnes bénévoles ou qui participent dans le cadre de leurs fonctions, comme des enseignants ou des chercheurs, et par les apports financiers et en nature d'organismes associés variés : établissements d'enseignement supérieur, Universités et Campus numériques, Ministères.

Des entreprises sont également intéressées à co-investir dans e-OMED car la formation basée sur le numérique et le caractère transdisciplinaire et pluridisciplinaire d'e-OMED les intéresse, d'autant plus qu'e-OMED s'appuiera sur une Fondation assortie d'avantages fiscaux.

- IV - Résultats espérés, retombées socio-économiques et culturelles

Compte tenu de l'ampleur du projet et du nombre de participants, l'investissement collectif nécessaire pour lancer e-OMED est relativement limité mais entraîne un impact important et rapide tant sur les sociétés que sur la compétitivité des entreprises. La construction graduelle d'une offre transnationale d'autoformation tutorée à la fois publique et privée, ciblant l'ensemble des populations de l'UPM, basée sur les ressources d'e-OMED est une source de développement rapide de l'économie de la connaissance du bassin méditerranéen.

e-OMED sera également un vecteur efficace de diffusion des résultats d'autres projets de l'UPM, en particulier dans le secteur technologique (énergie, écologie, etc.), ainsi que de transfert rapide recherche → formations spécialisées → entreprises. Il offrira un cadre propice au développement de programmes de coopération sud-sud, avec le soutien du nord, susceptibles de rapprocher le monde de la formation et le secteur socio-économique, pour répondre au besoin stratégique de qualification continue des ressources humaines en activité (formation continue) et pour répondre également rapidement aux besoins massifs de formation initiale des pays du Sud, notamment à vocation professionnelle.

- V - Agenda

Parmi les actions à court terme (12 à 18 mois) d'e-OMED, dont la majorité est déjà engagée, on note :

- La consolidation, l'organisation interne et l'extension géographique des Communautés Thématiques dans de nouveaux pays, du Nord comme du Sud ;
- Le travail des Communautés, par télétravail dans un premier temps, puis par regroupement physique tous les 6 à 12 mois, pour arriver à la finalisation de projets thématiques. Ceci requiert le financement des déplacements correspondants, et en priorité ceux des participants du Sud ;
- La préparation, en partenariat avec l'UNESCO, d'un document général support de demandes de financements variées : Europe, UNESCO, Banque Mondiale, BEI, UPM, Ministères et organismes nationaux, Fondations, entreprises, etc. ;
- La définition de premiers *projets thématiques* que l'on pourrait lancer rapidement avec des financements initiaux limités ;
- La définition de premiers *projets intégrés* à soumettre dès 2010 à des organismes financeurs comme l'Europe, avec l'aide d'un consultant cofinancé par UNIT et par l'UNESCO ;
- La préparation d'une seconde Conférence plénière e-OMED dans un pays du Sud à définir (Égypte, Liban, Tunisie) fin 2010 ou début 2011.

Les principales actions nécessaires au déploiement d'e-OMED sont en cours ou programmées :

- Adhésion formelle d'organismes à e-OMED : lancement début 2010 ;
- Organisation et ouverture géographique des Communautés Thématiques : travail de fond déjà lancé mais qui nécessite un minimum de financement ;
- Analyse, ouverture de l'accès, indexation et mutualisation des ressources existantes : travail permanent qui doit débiter en 2010 ;
- Organisation des réseaux nationaux : dynamique variable selon les pays ;
- Définition puis lancement des premiers appels à projets thématiques et intégrés : attente de financements ;
- Déploiement du réseau de portails : implantation au Liban en janvier 2010 ;
- Mise en place de services éducatifs : attente de financements ;
- Analyse des résultats et difficultés avant chaque appel à projets ; travail annuel de type démarche qualité.
